



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

COMITÉ DU PROGRAMME

Cent troisième session

Rome, 12 – 16 avril 2010

Évaluation des capacités opérationnelles de la FAO dans les secours
d'urgence

RÉSUMÉ

➤ Le document évaluant l'efficacité des processus opérationnels de la FAO dans les opérations d'urgence et la réponse de la Direction à ce document sont présentés séparément au Comité du Programme, au Comité financier et à leur Réunion conjointe, pour qu'ils les examinent en fonction de leurs mandats respectifs.

➤ Plusieurs domaines abordés dans l'évaluation sont du ressort du Comité du Programme, notamment ceux ayant trait à l'approche programmatique, à la définition des priorités et à l'appui technique.

➤ Les extraits du document revêtant un intérêt spécifique pour le Comité du Programme se trouvent dans les chapitres suivants:

- **Recommandations 2.1 à 2.4, chapitre II** – *Prévisibilité des situations d'urgence et application d'une approche programmatique associée à une gestion globale des ressources*
- **Recommandations 4.1 à 4.6, chapitre IV** – *Appui technique aux opérations d'urgence*

➤ Outre les questions susmentionnées, le Comité du Programme aura l'occasion d'examiner sur le fond, lors de sa Réunion conjointe avec le Comité financier, les **recommandations 3.1 et 3.2 du chapitre III** - *Culture et modèle de gestion de la FAO et rôle joué dans les opérations d'urgence par les bureaux décentralisés et le personnel spécialisé sur le terrain.*

AVIS DEMANDÉS AU COMITÉ DU PROGRAMME

Le Comité est invité à examiner le document d'évaluation et la réponse de la Direction et à formuler tout avis jugé nécessaire concernant les recommandations portant sur les questions qui sont de son ressort, telles qu'elles sont résumées ci-dessus.

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org